



Marseille

Compte rendu de réunion du Mardi 7 Janvier 2020 MUNICIPALES

Etaient présents :

Marie-Lou Durando ; Monique Seveau ; Alain et Bernadette Schwartz ; Odile Morin ;
Jacqueline Moulin ; Marie-Odile Meyer

Ordre du Jour et démarche proposée

Les deux tours des élections municipales ont lieu les 15 et 22 Mars 2020. Pour que l'action municipale 2020-2026 réponde aux besoins et aux urgences, elle doit se fonder sur un état des lieux aussi précis et objectif que possible.

Dans ce but et compte tenu de la dimension de la Ville de Marseille et de la faible représentation de notre groupe, il s'agira pour nous d'en rester au niveau de l'arrondissement où nous habitons et de rester limités, pour chacun de nous, à un ou deux domaines parmi le(s)quel(s) nous pouvons apporter des constats étayés et généralisables. Nous vous invitons à consulter pour l'ensemble de la ville de Marseille le **Rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes(PACA) exercices 2012 et suivants** noté (a) dans la suite de ce compte rendu.

Les personnes présentes habitent des secteurs de vote correspondant aux arrondissements suivants et se sont concentrées sur ces arrondissements : 1°-4°-5°-6°-7°-8°-9°

Culture

Un complexe de salles de cinéma devrait être créé sur l'emplacement de la Mairie du 1°-7° ; la programmation générale des films qui devrait se dessiner entre la Mairie et les salles existant au Centre ville laisse présager une déferlante de films grand public.

Les bibliothèques de quartier St Henri, St André, Panier ferment

Le patrimoine scolaire est généralement très dégradé ; la scolarité obligatoire à l'âge de 3 ans, les dispositions pour les classes REP font que les établissements scolaires ne répondent pas aux besoins.

Tels sont les besoins des quartiers et nous demandons que la prochaine municipalité **abandonne les partenariats « public-privé »** et de laisser croire qu'elle prend en charge des prérogatives de son ressort exclusif alors qu'elle les laisse filer au privé.

Déplacements urbains

-Route des Goudes (8°) impraticable en période de pointe et de fin de semaine,

-Ne pas permettre le stationnement automobile sur les bandes marquées en vert pour les vélos (cf accident Jean M.)

-Ne pas permettre des travaux sur les voies cyclables prétendument terminées, par exemple sur la Corniche (7°)

-Marseille : ville de France classée dernière en matière d'aménagements cyclables (cf rapports FUBICY et CVV) ;

-Travaux de voirie: 1°-4°-5°-6°-7°-8°-9°

- ne pas multiplier les travaux à l'approche immédiate des élections et faire des plannings détaillés et respectés de ces travaux tout au long du mandat,
- assurer le respect et la sécurité des piétons de tous âges.(incident Bernadette S.)

-Les transports urbains de bus ne répondent pas à nos besoins :

- ils sont peu fréquents (4°-5°) ,
- ils assurent un service très limité les Samedi, Dimanches et en période de vacances scolaires (1°, 7°,9°)
- ils ne circulent plus à partir de 21 heures et ne permettent pas d'envisager d'aller à une manifestation culturelle, amicale ou de se rendre de la gare St Charles à son domicile(1°-4°-5°-6°-7°-8°-9°)

En résumé, nous sommes «assignés » à résidence et demandons à la future équipe municipale d'améliorer très significativement les transports en commun, en accord avec la politique nationale de « transition énergétique » , sans oublier les travaux et aménagements que toute municipalité soucieuse de ses administrés se doit d'effectuer.

Services divers

-Propreté

- les services municipaux et associés devraient **assurer la propreté de tous les quartiers**: (1°-4°-5°-6°-7°-8°), le 9° faisant exception et ils ne **devraient pas attendre que la population signale** les containers pleins, les véhicules garés depuis des mois sur l'espace public...etc pour intervenir (7°),
- **assurer le contrôle et la régularité des collectes**,
- absence totale de sanisettes et de fontaines publiques (1°). Nous demandons la **(ré)installation des aménagements** correspondants d'abord dans « l'hyper centre » puis à l'ensemble des arrondissements de Marseille,

-Autres services

Bien que ne relevant pas de la Municipalité, celle-ci devrait **faire prévaloir l'intérêt général et local**. A titre d'exemple :

- La Poste (7°) : Fermeture définitive rue Bompard et fermeture complète pendant les travaux du bureau de la Poste rue Guy de Combaud. Résultat : Durant deux ans la Poste n'était présente dans le 7° que par son distributeur de billets situé sous les rejets d'eau du chantier venant des étages supérieurs.
- Caisse d'Epargne (4°) : permettre à une personne habitant à proximité de cette agence et déclarée non éligible à ouvrir un compte.

Immobilier

Jusqu'à maintenant la gestion immobilière de la ville de Marseille se distingue

- par le mépris affiché vis vis des habitants du centre (1°) et du bâti :exemple rue d'Aubagne sans commentaire !
- la vente à des promoteurs immobiliers de terrains municipaux :
d'un dépôt de bus sur la corniche (7°) vendu au début des années 2000 pour construction de résidences d'habitation,
d'un terrain d'anciens batiments militaires appartenant à la ville ce Marseille (7°) situé sur un site archéologique et vendu pour construction de résidences d'habitation livrées fin 2019 (a page 127).
Ce ne sont que deux exemples « montrant les défauts de coordination et l'inéquation d'actions entreprises aux nécessités techniques et financières qui conduisent à dégrader l'efficacité et la performance de l'action municipale »(a page 127)

En conséquence, il est demandé à la prochaine municipalité **de réserver les prochains projets à la réalisation d'équipements collectifs** (exemple rue Tobelem ancienne ferronnerie) manquants dans la plupart des quartiers (exemple piscines quartiers Nord et Luminy laissées à l'abandon avec des arbres poussant au milieu des bassins).

Conclusion

Ce tour d'horizon très partiel et néanmoins documenté nous aura permis d'affiner notre connaissance du terrain et nous permettra de vérifier que les équipes candidates prennent bien en compte les besoins essentiels des arrondissements et de la Ville, par extension.

Nous pourrions alors approcher plus directement les équipes candidates en participant à des réunions « électorales », en faisant intervenir l'un des candidats sur des sujets ciblés .

Atelier Spi : Lundi 13 JANVIER 8 rue Magaud Chapitre 7 Jean François Noël

Atelier Cinéma : Lundi 3 Février

Atelier Ecologie : Mardi 24 Mars chez les Morin sujet écologie à déterminer